

Champs d'inondation contrôlée (CIC) : où en est-on ?



Pour accompagner la prévention du risque d'inondation sur le bassin versant de la Hem, et dans la perspective de retenir l'eau notamment par la réalisation de Champs d'inondation contrôlée (CIC), le Symvahem a engagé une concertation avec l'ensemble des parties prenantes de ce projet. Vous retrouverez l'ensemble des échanges sur le site internet du Symvahem (onglet Ressources).

L'équipe technique au complet

Christophe Eblagon, agent du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, a rejoint l'équipe du Symvahem début septembre. Il a pour mission de continuer l'accompagnement des agriculteurs de la vallée de la Hem qui pratiquent l'agroécologie et développent des pratiques favorables à la vie du sol, à la qualité de l'eau et à la biodiversité. Ces actions améliorent l'infiltration des eaux et contribuent ainsi à la lutte contre les inondations, les ruissellements et l'érosion des sols. Tout en permettant aux exploitations de rester rentables et compétitives.

POINT FLASH

Dans la vallée de la Hem, comme dans la vallée de l'Aa, les habitants restent très attachés à leur rivière. C'est ce qu'ont constaté Richard Pereira De Moura (artiste géographe) et Floriane Pilon (artiste plasticienne). En résidence pendant quatre mois dans les vallées de la Hem et de l'Aa, ils ont mené avec les habitants des villages traversés par l'eau des ateliers créatifs pour valoriser les rivières, les paysages, la biodiversité et les savoir-faire locaux. Retour en images.



Mais comment fait-on pour se rendre à la rivière ? Une sélection de 20 réponses collectées auprès des habitants sur le chemin d'accès à la rivière a été transformée en affiches et disposée sur les abris bus des communes des deux vallées.



A partir de dessins d'habitants, 1000 cartes représentant des moulins à eau ont été recouvertes d'argile rouge pour les transformer en « cartes à gratter » distribuées chez les commerçants partenaires de l'opération.



Mi-juin les clients de quatre friteries ont dégusté leurs frites dans de jolies feuilles séchées d'un herbage de Nielle des blés. Cette plante, chassée des cultures de blé, s'avère très bénéfique à la culture de pommes de terre (diminution des intrants dans les cultures).



Dessins à l'argile et à la craie réalisés par les écoliers de Polincove dans la cour de récréation pour mieux comprendre l'influence de ces deux roches sur le ruissellement des eaux et donc sur les inondations.



« Vous qui faites la crue », livret de collecte de paroles autour de la rivière tirée à 150 exemplaires.



Si les animaux, les plantes, la rivière elle-même... pouvaient s'exprimer, que diraient-ils ? 80 élèves de 5e du collège Jean-Rostand de Licques ont organisé une manifestation poétique pour porter la voix des habitants de la rivière. Les panneaux ont donné lieu à une installation au bord de la rivière Hem, au moulin d'Audenfort. Point final de la résidence des artistes, une rétrospective et un goûter à base de plantes comestibles cueillies dans la vallée ont rassemblé les habitants et les élus fin juin.

La résidence-mission a été menée en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, le Symvahem et le SmageAa.

Reflète sur la Hem

Numéro 17 - OCTOBRE 2022



SYMVAHEM



Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

A LA UNE

Le Symvahem va prendre soin de son chevelu P. 2

En route vers l'Unesco P. 3

Les habitants ont du talent P. 4



LA VALLÉE DE LA HEM, STAR D'UN FILM DOCUMENTAIRE DE 16 MINUTES

Réalisé par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale en partenariat avec le Syndicat mixte de la vallée de la Hem (Symvahem) et l'Agence de l'eau Artois-Picardie, le documentaire « La Hem, remonte la pente » présente quelques exemples d'actions collectives menées ces dernières années pour des rivières vivantes. Effacement total ou partiel des obstacles à l'écoulement de l'eau, recréation de méandres, mise en place de pratiques agroécologiques innovantes pour garantir une eau de qualité... de nombreux acteurs participent à l'améliorer la qualité de l'eau des rivières, à la préservation des paysages et de la biodiversité de la vallée de la Hem mais aussi au maintien d'une activité économique diversifiée et à la lutte contre les risques d'inondation. Sur les berges, dans les rivières ou sur les coteaux calcaires, leurs témoignages, leurs réalisations concrètes et les résultats obtenus sont à retrouver sur symvahem.fr et parc-opale.fr

symvahem.fr : onglet Ressources

parc-opale.fr : rubrique Le Parc en action, onglet Préserver la biodiversité - la protection des cours d'eau

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :



Elodie Maurice
Animatrice gestion et continuité écologique sur la vallée de la Hem
Tél. 03 21 87 86 37
emaurence@parc-opale.fr



Christophe Eblagon
Animateur agroécologie et lutte contre l'érosion des sols
Tél. 03 21 11 07 32
ceblagon@parc-opale.fr



Kimson Chiv
Chargé de mission prévention des inondations
Tél. 03 21 88 99 26
k.chiv@symvahem.fr

Les financeurs :



Les membres du SYMVAHEM



... et les 23 communes de la Vallée de la Hem

Directeurs de la publication :
Sophie Warot-Lemaire et Thierry Rouzé
Photos : Parc
sauf mentions contraires
Mise en page : François Hétru
Impression : DESVRES IMPRESSION
dépot légal 4^e trimestre 2022
N°ISSN 2109-6155 / Tirage 7130 exemplaires



Une autre vie s'invente ici

'Reflète sur la Hem

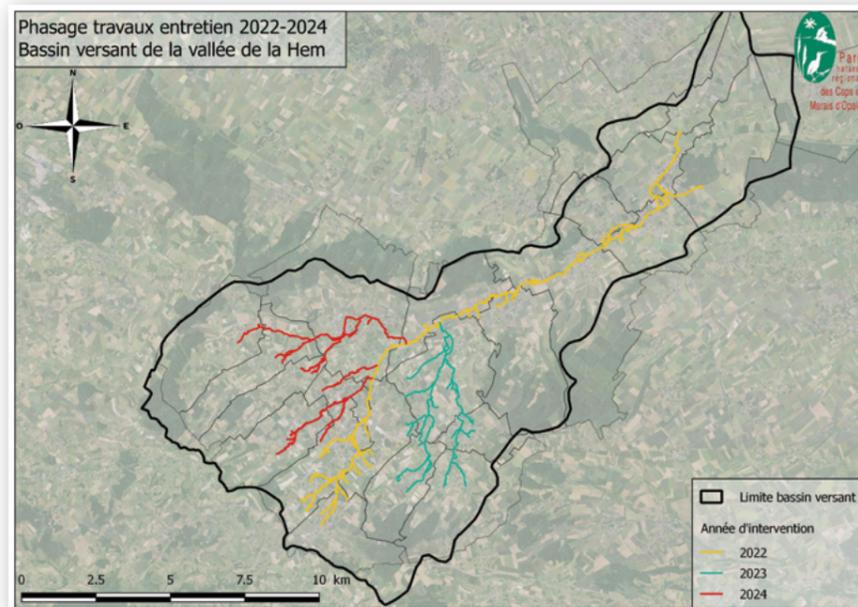
Le Dossier

Édito

Avant d'être cités en exemple au 9e forum mondial de l'eau à Dakar en mars dernier, la rivière Hem et ses affluents comptaient 179 ouvrages (constructions par la main de l'Homme) dont une grande majorité constituait un obstacle au bon écoulement de l'eau, au déplacement des sédiments et à la circulation des espèces piscicoles. Depuis 2010, acteurs publics, privés, associatifs, scientifiques travaillent main dans la main pour mener d'importants travaux de restauration écologique et de lutte contre les inondations ont été menés. Chacun aujourd'hui se félicite du travail accompli et des résultats obtenus. Mais pour maintenir et garantir le bon état et la qualité de l'eau, il ne faut pas relâcher les efforts ! Ainsi à partir de 2023, le Symvahem et ses partenaires lanceront un programme d'action en tête de bassin, là où se forment les premiers cours d'eau, alimentés par les nappes, les précipitations et le ruissellement. Très sensible aux effets du changement climatique, ce « chevelu » est essentiel pour la ressource en eau et la diversité biologique des cours d'eau. La vallée de la Hem porte en elle la preuve qu'organisations publiques locales, associations et habitants peuvent coopérer pour concilier respect de l'environnement et développement économique et social. Notre territoire d'exception peut ainsi prétendre aux désignations « Réserve de biosphère de l'Unesco » et « Rivières sauvages » : de belles marques de reconnaissances auprès des habitants et des visiteurs.

40 kilomètres de rivières supplémentaires à restaurer

Pour la Hem et ses affluents principaux, un nouveau plan de gestion pluriannuel est en cours de réalisation pour la période 2022-2024. Cela signifie que des travaux sont menés par le Symvahem. Ces travaux consistent à entretenir 60 km de cours d'eau afin de préserver, améliorer ou restaurer selon les secteurs le bon état de la rivière.



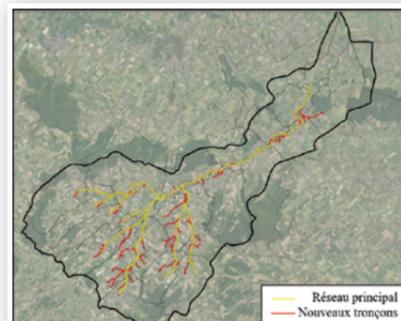
40 kilomètres de chevelus

Pour rappel, depuis 2015, le Symvahem oeuvre pour entretenir la Hem et ses principaux affluents (les rivières d'Alquines, d'Alembon, d'Herbinghen, la Planque, les Fontinettes, le Sanghen et le Loquin). C'est-à-dire qu'il vient en appui aux propriétaires riverains qui ont l'obligation d'entretenir leur berge et d'enlever les déchets dans le cours d'eau. Le Symvahem intervient principalement sur les gros arbres couchés dans la rivière faisant obstacle à l'écoulement et sur les arbres menaçant de tomber dans la rivière.

Avec la compétence Gestion des milieux aquatiques, le Symvahem intervient désormais sur l'ensemble des masses d'eau classées cours d'eau, soit 60 kilomètres de rivière et 40 kilomètres de petits chevelus. Ces petits chevelus, non entretenus jusqu'à présent par le Symvahem, ont donc été intégrés à un plan de restauration

Calendrier

- > 2022 : la Hem
- > 2023 : le Loquin et l'Alquines
- > 2024 : les rivières d'Herbinghen, d'Alembon, la Planque, les Fontinettes et le Sanghen



pour la période 2023-2025. Ils feront prochainement partie du plan de gestion décennal pour leur entretien régulier.

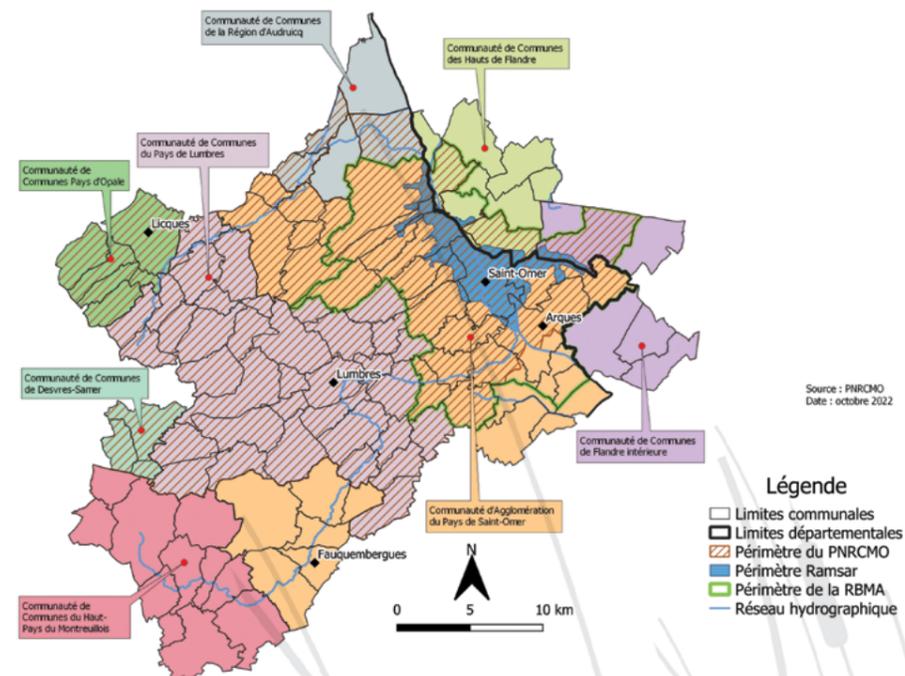
Chevelu : Réseau de petites rivières, comme des vaisseaux sanguins, qui alimentent la Hem.

La vallée de la Hem en route vers l'Unesco

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer élaborent une candidature conjointe de reconnaissance « Réserve de biosphère de l'Unesco » pour les territoires du marais Audomarois*, des vallées de l'Aa et de la Hem, le plateau des Landes et la ceinture flamande. Soit un périmètre de 110 communes qui intègre le cheminement de l'eau et la cohérence écologique des espaces naturels et agricoles.

Cette démarche est menée en lien étroit avec les élus, habitants, professionnels qui habitent dans l'aire de projet de la future Réserve de biosphère, notamment les 23 communes de la vallée de la Hem. Chacun est donc invité à s'exprimer lors d'un atelier de concertation.

* Le marais Audomarois est reconnu Réserve de biosphère depuis 2013 pour une période de dix ans. En 2023, le dossier de candidature proposera un territoire étendu aux vallées de l'Aa et de la Hem, au plateau des Landes et à la ceinture flamande.



Rencontrons-nous

Avant tout, une Réserve de biosphère n'est pas un territoire mis sous cloche et n'implique aucune réglementation additionnelle. C'est un projet de développement durable qui prend en compte les hommes et les femmes et leurs activités économiques. La reconnaissance UNESCO valorise les porteurs de projets et les actions qu'ils mènent pour conserver et valoriser les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles de leur territoire.

Pour imaginer ensemble la future Réserve de biosphère, venez rencontrer les

agents du Parc naturel régional et les intercommunalités concernées :

- > Recques-sur-Hem : samedi 3 décembre de 14h à 17h, à la mairie.
- > Licques : samedi 10 et dimanche 11 décembre lors de la Fête de la dinde.

L'objectif de ces rencontres est de collecter un maximum d'avis couvrant l'intégralité du territoire de projet. Le recueil et la compilation de ces avis permettront d'orienter le projet de Réserve de biosphère et les actions à y développer. Le dossier de candidature sera déposé dans le courant de l'année 2023 pour une désignation en 2024.

Brève...

Vous avez dit Réserve de biosphère ?

Il s'agit d'un site de démonstrations du programme l'Homme et la Biosphère (Mans and Biosphere (MAB)) lancé en 1971 par l'Unesco pour améliorer la compréhension des facteurs écologiques, économiques et sociaux qui affectent l'environnement en vue de mieux gérer les ressources.

Les Réserves de biosphère ont pour but à l'échelle mondiale, d'englober une mosaïque d'écosystèmes écologiques représentatifs des grandes régions bio-géographiques. Elles répondent à l'une des questions essentielles que se pose le monde aujourd'hui : « Comment concilier la conservation de la diversité biologique, le développement économique et social et le maintien des valeurs culturelles ? ».

Il existe en France 16 Réserves de biosphère (www.mab-france.org/fr).



Sophie Warot-Lemaire
Conseillère Départementale
Présidente du Parc naturel régional



Thierry Rouzé
Président du Symvahem